

## → C. CARROSSERIE : RÉFÉRENTIELS DE DIPLOMES

### → 1. Le Baccalauréat professionnel

Le Bac Pro Réparation des carrosseries vient d'être rénové et l'on trouve, comme pour tous les autres référentiels récents, une partie importante des activités et des compétences relatives au tri des déchets. De même, les "savoirs associés" en lien avec le tri sélectif et le recyclage ont été renforcés.

Dénomination du référentiel	Référentiel des activités professionnelles				
	Date de rénovation	Activités	Tâches	Idées clé et commentaires	Savoirs associés
Bac Pro Réparation des carrosseries	2008	<b>A4</b> Préparation, réalisation et contrôle de la mise en peinture d'un élément de carrosserie	<b>T4.2</b> Peindre l'élément du véhicule	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les déchets sont triés et classés suivant la démarche de l'entreprise.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les différents types de déchets</li> <li>Le classement des déchets et la procédure de tri</li> <li>Le recyclage et la valorisation des déchets</li> <li>Les obligations et les sanctions</li> <li>Les outils de suivi de la démarche du tri et recyclage des déchets</li> </ul>
		<b>A6</b> Finalisation de l'intervention	<b>T6.1</b> Appliquer les règles de mise en déchets	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les différents produits et matériaux sont correctement identifiés.</li> <li>Les produits sont récupérés, triés et stockés en fonction de la réglementation.</li> <li>Les règles en matière de prévention des risques professionnels et de protection de l'environnement sont respectées.</li> <li>Les documents de suivi sont correctement renseignés.</li> </ul>	
			<b>T6.2</b> Remettre en état son poste de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le poste de travail est rangé, nettoyé et opérationnel en fin d'intervention.</li> <li>Les déchets sont triés et éliminés suivant les procédures de l'entreprise.</li> <li>Les documents de suivi sont renseignés.</li> </ul>	
	<b>Référentiel de certification</b>				
	Capacités	Compétences		Indicateurs de performance	
	<b>C2</b> Traiter Décider Organiser	<b>C2.1.4</b> Analyser les informations liées au tri sélectif des déchets		<ul style="list-style-type: none"> <li>Les règles de tri et de stockage des différents déchets produits sont identifiées ; elles peuvent être appliquées.</li> </ul>	
		<b>C2.4.4</b> Remettre en conformité le poste de travail		<ul style="list-style-type: none"> <li>Les déchets sont identifiés, triés et stockés dans le respect des normes et des prescriptions de l'entreprise.</li> </ul>	

→ 2. Le brevet d'études professionnelles

Le référentiel de BEP Carrosserie est assez ancien (1995). Aucune notion de développement durable n'est clairement associée aux tâches professionnelles indiquées dans le référentiel. Il faut cependant noter que la prévention des risques professionnels, l'hygiène, la sécurité et la réglementation se retrouvent à tous les niveaux de compétence. Cette particularité permet d'inclure la protection de l'environnement dans les évaluations des "savoir-faire" bien que les limites ne soient pas formellement définies.

Dénomination du référentiel	Référentiel des activités professionnelles				
<b>BEP Carrosserie</b>  Option B Réparation	Date de rénovation	Activités	Tâches	Commentaires	Savoirs associés
	1995	Prévention, hygiène et sécurité	Prévenir les risques professionnels liés à l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rejets des fluides gazeux et liquides.</li> <li>• Évacuation des déchets.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La corrosion</li> <li>• Les matériaux composites</li> <li>• Les familles de produits</li> <li>• La réglementation en hygiène et sécurité et la normalisation</li> </ul>
	Référentiel de certification				
	Capacités	Compétences	Indicateurs de performance		
	<b>C3</b> Réaliser	De <b>C3.1</b> à <b>C3.12</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer les moyens et les méthodes de prévention adaptés aux risques identifiés. <i>Les moyens et les méthodes de prévention sont adaptés.</i></li> </ul>		

## → 3. Le certificat d'aptitude professionnelle : réparation en carrosserie

Dénomination du référentiel	Référentiel des activités professionnelles				
CAP Réparation en carrosserie	Date de rénovation	Activités	Tâches	Descriptif de la tâche et/ou résultats attendus	Savoirs associés
	2007	<b>T1</b> Préparer l'intervention	<b>T1.4</b> Agencer, organiser le poste de travail, préparer le véhicule à l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le poste de travail est bien organisé, les différents outillages sont correctement agencés.</li> <li>Les règles d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont appliquées.</li> <li>L'autocontrôle de l'activité est réalisé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La prévention des risques professionnels et tri des déchets</li> <li>La qualité</li> <li>L'organisation de la réparation</li> </ul>
		<b>T5</b> Préparer le véhicule à la livraison	<b>T5.4</b> Effectuer le tri sélectif des déchets, remettre en état le poste de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les déchets des matériaux et les produits sont récupérés, triés et stockés en fonction de la réglementation.</li> <li>Le poste de travail est reconditionné.</li> </ul>	
	Référentiel de certification				
	Capacités	Compétences		Indicateurs de performance	
	<b>C2</b> Préparer	<b>C2.1.4</b> Effectuer le tri sélectif des déchets, remettre en état le poste de travail et ses équipements		<ul style="list-style-type: none"> <li>Le poste de travail et les équipements utilisés sont nettoyés, rangés et remis en état.</li> <li>Toute anomalie est signalée.</li> <li>Les déchets sont identifiés, triés et stockés dans le respect des normes et des prescriptions de l'entreprise.</li> <li>Toutes les consignes sont respectées.</li> <li>Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont respectées.</li> </ul>	
	<b>C3</b> Réaliser	<b>C3.2</b> Réparer les éléments		<ul style="list-style-type: none"> <li>Les règles d'hygiène et de sécurité liées à l'environnement sont respectées.</li> <li>Les déchets sont triés et évacués.</li> <li>Le poste de travail est propre après l'intervention.</li> </ul>	
		<b>C3.2</b> Déposer, reposer des sous-ensembles		<ul style="list-style-type: none"> <li>Les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de protection de l'environnement sont respectées.</li> </ul>	
	<b>C4</b> Évaluer	<b>C413</b> Appliquer les règles de tri sélectif des déchets		<ul style="list-style-type: none"> <li>L'identification du produit ou du déchet est correcte.</li> <li>Le tri est effectif et adapté.</li> <li>Les procédures sont respectées.</li> </ul>	

## → D. CARROSSERIE : ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ENSEIGNÉES

Différentes tâches enseignées aux jeunes sont listées ci-dessous. Ces tâches peuvent avoir un ou plusieurs impacts sur l'environnement en cas de mauvaises pratiques. Les enjeux de ces impacts sont donc présentés, ainsi que les bonnes pratiques et les techniques à mettre en œuvre.

### → 1. Dépose et repose des éléments

Déroulement de la tâche	Enjeux environnementaux	Bonnes pratiques
Démontage et dépose de l'élément endommagé et des périphériques (vitres et garnitures pour une portière...)	• Limitation des poussières de ferraille	• Aspiration localisée des poussières
	• Réduction du bruit dû au découpage de la tôle	• Aménagement des locaux, installation de matériel absorbant ou antipropagation • Port d'équipements de protection adaptés
	• Gestion des déchets - <i>Déchets non dangereux : élément endommagé (feux, protections, ferrages, vitrages, sellerie et garnitures, éléments de carrosserie...), chutes de ferraille, quincaillerie, ampoules, joints usagés, restes de colle</i> - <i>Déchets dangereux : phares au xénon</i>	• Recyclage et/ou élimination par des filières réglementées
Étirage au sol ou au marbre	• Réduction du bruit dû au redressage	• Aménagement des locaux, installation de matériel absorbant ou antipropagation • Port d'équipements de protection adaptés
Remplacement par un élément neuf	• Limitation des poussières de ferraille	• Aspiration localisée des poussières
	• Réduction du bruit dû au découpage de la tôle	• Aménagement des locaux, installation de matériel absorbant ou antipropagation • Port d'équipements de protection adaptés
	• Gestion des déchets - <i>Déchets non dangereux : emballages (film plastique, polystyrène, papier bulle, carton), chutes de ferraille</i> - <i>Déchets dangereux : bidon de produit nettoyant, tube de colle</i>	• Stockage des déchets dangereux non mélangés sur rétention • Recyclage et/ou élimination par des filières réglementées



#### À ÉVITER ABSOLUMENT

- Propagation de poussières métalliques dans l'atelier
- Nuisances sonores
- Élimination de déchets dangereux dans la poubelle des déchets non dangereux

## → 2. Réparation d'éléments

Déroulement de la tâche	Enjeux environnementaux	Bonnes pratiques
Redressage et ajustement des pièces	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction du bruit dû au redressage et au découpage de la tôle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement des locaux, installation de matériel absorbant ou antipropagation</li> <li>Port d'équipements de protection adaptés</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion des déchets                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déchets non dangereux : chutes de ferraille, poussières</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recyclage par des filières réglementées</li> </ul>
Repose de l'aile par soudage	<ul style="list-style-type: none"> <li>Limitation des rejets de gaz de soudure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aspiration localisée des émissions de soudure</li> <li>Port d'équipements de protection adaptés</li> </ul>
Meulage	<ul style="list-style-type: none"> <li>Limitation des poussières de meulage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aspiration localisée des poussières</li> <li>Port d'équipements de protection adaptés</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction du bruit dû au meulage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement des locaux, installation de matériel absorbant ou antipropagation</li> <li>Port d'équipements de protection adaptés</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion des déchets                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déchets non dangereux : poussières</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recyclage et/ou élimination par des filières réglementées</li> </ul>
Protection contre la corrosion	<ul style="list-style-type: none"> <li>Limitation des émissions de COV des produits appliqués et des poussières de ponçage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ventilation conséquente ou emploi de produits à teneur réduite en solvants</li> <li>Aspiration localisée des poussières</li> <li>Port d'équipements de protection adaptés</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction du bruit dû au ponçage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achat de machines peu bruyantes</li> <li>Aménagement des locaux, installation de matériel absorbant ou antipropagation</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion des déchets                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déchets non dangereux : papier à poncer</li> <li>- Déchets dangereux : bidon de dégraissant, pot de polyester, bidon de solution d'électrozingage, tube de durcisseur, chiffons souillés</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stockage des déchets dangereux non mélangés sur rétention</li> <li>Recyclage et/ou élimination par des filières réglementées</li> </ul>



### À ÉVITER ABSOLUMENT

- Émissions de gaz de soudure, COV et poussières dans l'atelier
- Nuisances sonores
- Élimination de déchets dangereux dans la poubelle des déchets non dangereux

## → 3. Préparation de la mise en peinture

Déroulement de la tâche	Enjeux environnementaux	Bonnes pratiques
Dégraissage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des émissions de COV dues au dégraissant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ventilation conséquente ou emploi de produits à teneur réduite en solvants</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des déchets                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déchets dangereux : bidon de dégraissant ou détergent, chiffons souillés</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stockage des déchets dangereux non mélangés sur rétention</li> <li>• Recyclage et/ou élimination par des filières réglementées</li> </ul>
Pose et ponçage du polyester	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limitation des poussières de ponçage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aspiration localisée des poussières</li> <li>• Port d'équipements de protection adaptés</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction du bruit dû au ponçage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achat de machines peu bruyantes</li> <li>• Aménagement des locaux, installation de matériel absorbant ou antipropagation</li> <li>• Port d'équipements de protection adaptés</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion des déchets                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déchets non dangereux : poussières, papier à poncer</li> <li>- Déchets dangereux : pot de polyester</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stockage des déchets dangereux non mélangés sur rétention</li> <li>• Recyclage et/ou élimination par des filières réglementées</li> </ul>



### À ÉVITER ABSOLUMENT

- Émissions de COV et poussières dans l'atelier
- Nuisances sonores
- Élimination de déchets dangereux dans la poubelle des déchets non dangereux

